

I Dossier thématique n° 01 I

**COMPRENDRE
LE COÛT DES DÉCHETS ET
LA TAXE D'ENLÈVEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)
EN 6 QUESTIONS-CLÉS**





1 Pourquoi parler de la TEOM aujourd'hui ?

En recevant ces derniers jours leur avis de taxe foncière, les habitants de Tours Métropole ont constaté une augmentation du montant à payer.

La cause principale ? L'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

65 460

tonnes enfouies en 2020
dont 90 % sont issues
des déchets des particuliers

2 Que permet de financer la TEOM ?

La TEOM vise à financer tous les coûts supportés par la Métropole, à savoir :

→ **Le versement à l'État de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui représente 20 % du produit fiscal issu de la TEOM et sera reversé à l'État.**

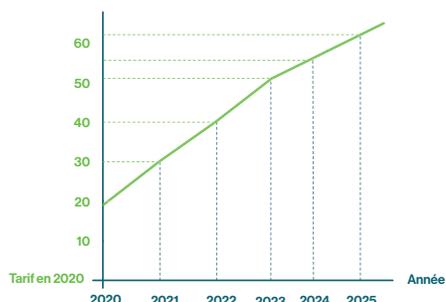
→ **Les frais liés à la collecte, à la gestion et au traitement des déchets collectés sur l'ensemble de la Métropole** (poubelles jaunes, poubelles grises, bacs enterrés, déchèteries, etc.)



Pourquoi la TEOM augmente ?

La hausse du coût de la collecte et in fine de la TEOM est liée à une conjonction d'éléments subis par Tours Métropole Val de Loire en 2020 et 2021. Ces éléments sont de nature diverse :

Augmentation de la TGAP en euros / tonnes



► La forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) décidée par l'État.

Le législateur a en effet décidé d'augmenter le coût de la tonne collectée et enfouie, de 18 à 30 € dès 2021, soit, dès cette année, une hausse de **66,66 %**. Ce sont **780 000 euros** supplémentaires à financer pour Tours Métropole Val de Loire.

Une augmentation qui aboutira à un prix de la tonne à **65 €**, soit une hausse de **261 %** sur **5 ans** et plus de **3 millions** d'euros à financer.

► La baisse de la qualité du tri chez les particuliers.

Le relâchement des habitants a considérablement affecté le taux de refus en comparaison des années précédentes, passant de **12 à 46 %**, ce qui a coûté **400 000 €** en plus à financer en 2021.

► **L'augmentation du prix des matières premières et des marchés publics** ont contribué à augmenter les coûts, ainsi que la hausse des frais pour assurer une gestion de la collecte et d'un tri de qualité.

► **Baisse des recettes des déchets revendus** pour transformation en matière première (verre, papier, carton).

L'équilibre budgétaire est rompu du fait de ces différents facteurs et la TEOM ne permettait plus de financer la totalité des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets (déficit de 7,3 millions € à financer en 2021).



4 Le taux de prélèvement pour l'habitant est-il dans la moyenne nationale ?

Début 2021, afin de rétablir l'équilibre entre les recettes et dépenses et donc de combler le déficit de 7,3M€, **Tours Métropole Val de Loire a décidé de porter le taux à 10,86 % contre 8,96 % auparavant.**

Perpignan Méditerranée Métropole	21%
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	18%
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	15%
Angers Loire Métropole	12%
Eurométropole de Strasbourg	11%
Tours Métropole Val de Loire	11%

5

Quelles sont les politiques mises en œuvre par Tours Métropole Val de Loire pour maîtriser l'augmentation des coûts ?

Tours Métropole Val de Loire mène depuis de nombreuses années des actions auprès de la population pour baisser les charges liées à la collecte et au traitement des déchets.

Les objectifs ? Réduire au maximum les déchets, limiter le transport des différentes marchandises, éliminer les emballages et former aux bons gestes.



Pour cela, 5 axes de travail sont développés dans ce sens :

Lutter contre le gaspillage alimentaire,
pour produire moins de déchets.

Favoriser la consommation d'une eau potable

de qualité pour éviter la production de bouteilles en plastique.

Éduquer à l'environnement et aux bons gestes.

Renforcer la collecte des biodéchets sur le territoire.

Développer les circuits courts pour éviter les suremballages

et consommer autrement, plus local.

Ces différentes actions de prévention et de sensibilisation ont permis **de baisser de 13 %** la masse de déchets produits non valorisables (65 460 tonnes en 2020 contre plus de 75 000 en 2010).

- 13 %
de déchets produits
en 10 ans

6

Et pour demain, quelles sont les solutions ?

Plusieurs projets sont menés par Tours Métropole Val de Loire afin de réduire la facture des déchets enfouis.

→ **Un nouveau centre de tri interdépartemental**

à Parçay-Meslay dont Tours Métropole Val de Loire est partie prenante avec huit autres collectivités locales. L'objectif est d'améliorer la qualité du tri dès 2023 avec davantage de déchets recyclés et une diminution du taux de refus.

→ **Une Unité de Production d'Énergie Verte (UPEV)**

est également en cours de réflexion afin de proposer une alternative vertueuse à l'enfouissement ou à l'incinération, dont le coût est de plus en plus élevé. La recherche d'un site approprié est en cours.

→ **Une chaufferie urbaine qui irriguera Tours Nord**

grâce à une énergie vertueuse produite grâce à l'UPEV.

→ **De nouvelles consignes pour le tri**

À partir du 1^{er} janvier 2022, 100 % des emballages (carton, plastique, boîte de conserve, aluminium...) pourront être jetés dans la poubelle jaune. Cette extension de tri anticipée par Tours Métropole va engendrer une diminution des coûts, se répercutant sur le montant de la TEOM.



Le futur centre de tri interdépartemental de Parçay-Meslay.